



STOP أوقفوا الإعتقال الإداري
ADMINISTRATIVE
DETENTION



Nom : Mahmoud Ramahi
Lieu de résidence : Al-Bireh, Ramallah
Date de naissance : 5 janvier 1963
Date d'arrestation : 23 novembre 2012
Lieu de détention : Prison de Ketziot
Statut juridique : Détenu administratif
Profession : Docteur et Secrétaire adjoint
du Conseil Législatif Palestinien (CLP)
Etat matrimonial : Marié avec cinq enfants



Arrestation

Le membre du CLP Mahmoud Ramahi a été arrêté pour la quatrième fois le 23 novembre 2012, moins de 5 mois après avoir été libéré d'une précédente période de détention administrative. A 2h30 du matin, sa famille a entendu des voix et des bruits forts à l'extérieur de la maison. La femme de Mahmoud s'est précipitée pour ouvrir la porte, supposant qu'il s'agissait des Forces d'Occupation Israélienne (FOI), dans le but de les empêcher d'enfoncer la porte ou de dynamiter pour ouvrir la porte, ce qu'ils ont l'habitude de faire et qui effraie les enfants. Cinq soldats israéliens sont entrés dans la maison. L'un des soldats a tiré Mahmoud vers lui et a demandé à sa femme d'emmener des vêtements et sa carte d'identité. Il a ensuite été emmené à la prison d'Ofar, en-dehors de Ramallah.

Il faut mentionner que l'arrestation de Mahmoud a eu lieu un jour après l'arrêt des attaques israéliennes sur la Bande de Gaza, qui a commencé le 14 novembre 2012 et a duré jusqu'au 22 novembre 2012. Suite à l'annonce de la trêve à Gaza, les FOI ont mené une campagne d'arrestations massives à travers la Cisjordanie. Des centaines de partisans du Hamas et du Jihad Islamique, incluant 6 membres du CLP, ont été arrêtés. Cette vague d'arrestations représente une forme de punition collective ciblant le peuple palestinien en Cisjordanie qui a montré son soutien à Gaza. L'ordre de détention administratif actuel de Mahmoud est de six mois, et devrait expirer le 22 mai 2013.

Arrestations précédentes

Première arrestation : Le 16 décembre 1992, le nom de Mahmoud a été mentionné parmi les membres du Hamas à être déporté à Marj El-Zhour au Liban. Mahmoud a ensuite été arrêté, officiellement en préparation de sa déportation. Toutefois, il a été emmené au centre d'interrogatoire d'Al-Moskobiyyeh à Jérusalem, où il a été interrogé durant quatre mois. Au cours de son interrogatoire, Mahmoud a été sujet à quelques-unes de plus lamentables formes de torture, lui faisant perdre 40 kilogrammes durant les quatre mois. Son avocat, autant que le Croissant rouge, ont été initialement interdits de lui rendre visite. Le Croissant Rouge a finalement été autorisé à lui rendre visite 35 jours après son arrestation, alors que son avocat a dû attendre 60 jours après l'arrestation de Mahmoud pour le voir. Mahmoud a été condamné à 28 mois de prison, durant lesquels il a été transféré dans différentes prisons à plusieurs reprises, y compris les prisons centrales d'Hébron et de Ramallah. Il a finalement été libéré le 14 mai 1995.

Deuxième arrestation : Le 20 août 2006, Mahmoud a été arrêté lorsqu'il était à sa maison à Al-Bireh. Les FOI étaient déjà venues à sa maison à plusieurs reprises mais à chaque fois, il était à l'Hôpital d'Al-Riaya à Ramallah, où il travaille. A chaque fois que les soldats sont venus à sa maison, ils cherchaient des prémisses, et ont confisqué les ordinateurs et téléphones portables de la famille, en plus des papiers d'identité des enfants.



STOP ADMINISTRATIVE DETENTION أوقفوا الإعتقال الإداري



Après que Mahmoud ait finalement été arrêté, il a été emmené à la prison d'Ofer et a été inculpé pour appartenir au Bloc du Changement et de la Réforme, affilié au Hamas, qui a gagné les élections du Conseil Législatif Palestinien (CLP) de 2006. L'accusation a mis en lumière la nature politique évidente de l'arrestation. Mahmoud a été condamné à d'autres 28 mois de prison, durant lesquels il a été transféré entre les prisons d'Ofer et d'Ashkelon. Il a finalement été libéré le 31 mars 2009.

Troisième arrestation : Mahmoud a été arrêté pour la troisième fois à 3h00 du matin le 10 novembre 2010 par les FOI. Cette arrestation était plus « pacifique » que les autres : les soldats lui ont demandé de confirmer son identité et lui ont informé qu'il était recherché pour arrestation. Mahmoud a eu le temps de changer ses vêtements, et dans les 10 minutes, a été arrêté sans inspection ni interrogatoire. Il a immédiatement été transféré à la prison d'Ofer, vers Ramallah. Il a ensuite été retenu en vertu d'un ordre de détention administratif qui a été renouvelé à plusieurs reprises jusqu'à sa libération le 5 juillet 2012.

Famille et visites

La famille de Mahmoud doit recevoir une réponse du Croissant Rouge concernant la possibilité de lui rendre visite en détention. Cela prend habituellement trois mois, pour les Services de renseignements israéliens, de donner une réponse aux familles concernant les possibilités de visites. Lorsqu'il a été détenu en 1992, la famille de Mahmoud n'a rencontré aucun problème lié aux visites. Mais lorsque Mahmoud a été détenu par Israël en 2006, sa femme a, au contraire, été interdite de lui rendre visite pour des raisons de sécurité. A ce moment-là, tous ses enfants étaient âgés de moins de 16 ans, et n'avaient donc pas besoin de permis de visite, et avaient ainsi pu rendre visite à leur père avec leur tante, qui avait eu un permis. Durant la troisième période de détention de Mahmoud, sa femme s'est vue interdite de visite à plusieurs reprises par les renseignements israéliens, et n'a pu lui rendre visite que deux fois durant deux ans.

Mahmoud est actuellement marié à Umm Mohammed, avec laquelle il a 5 enfants âgés entre 3 et 20 ans. Umm Mohammed est une femme au foyer et détient une Licence en Charia Islamique de la faculté de droit et théologie islamique. Elle est un membre élue du conseil municipal d'Al-Bireh depuis 2005 et est socialement active.

Etudes et vie professionnelle

Mahmoud détient une Licence de la faculté de médecine de Rome, Italie, qu'il a eu en 1987. Il détient également des qualifications médicales palestiniennes, ayant reçu des habilitations en anesthésie et soins intensifs de l'Hôpital de Makassed à Jérusalem en 2001. Mahmoud a également servi en tant que président de l'Union des étudiants musulmans à Rome pour une période de 4 ans, il a fondé le Centre médical du comité Zakat de Ramallah, qu'il a géré jusqu'en 1996, et est un membre fondateur de l'Institut de la Société Médicale à Jérusalem. Il est également directeur général du service obstétrique et de chirurgie des femmes de l'Hôpital de Rahma depuis six ans. Mahmoud était un spécialiste anesthésiste aux centres de Heba et d'Amani pour les FIV jusqu'à son arrestation.

Activité politique

Mahmoud était un membre du bureau politique du Hamas et le chef du bureau politique de la Région centrale-ouest du Hamas (Jérusalem, Ramallah, Bethlehem et Jericho) de 1990 à 1992. Au début de 2006, il était le secrétaire adjoint du Conseil Législatif Palestinien. Mahmoud était également un membre du Comité de la réconciliation et du dialogue avec l'Autorité Palestinienne.

La **détention administrative** est une procédure qui autorise l'armée israélienne à retenir des détenus indéfiniment sur la base de preuves secrètes, sans les accuser ou leur permettre d'avoir un procès. En Cisjordanie palestinienne occupée, l'armée israélienne est autorisée à prendre des ordres de détention administrative contre les civils palestiniens en vertu de l'Ordre Militaire 1651. Cet ordre donne pouvoir aux commandants militaires pour détenir un individu jusqu'à six mois, des périodes renouvelables s'ils ont des



أوقفوا الإعتقال الإداري **STOP ADMINISTRATIVE DETENTION**



« raisons raisonnables de présumer que la sécurité de la zone ou la sécurité publique requiert la détention ». Au jour de la date d'expiration ou juste avant, l'ordre de détention est fréquemment renouvelé. Cette procédure peut continuer indéfiniment.

AGISSEZ MAINTENANT !

Voilà comment vous pouvez aider Mahmoud Ramahi.

- Envoyez des lettres de soutien à Mahmoud à son adresse postale en prison :
Ketziot Prison, P.O. Box 13, Postal Code 84102, via Israel
- Ecrivez au gouvernement israélien, autorités militaires et juridiques, et demandez à ce que Mahmoud Ramahi soit immédiatement libéré.

Brigadier General Danny Efroni Military Judge Advocate General 6 David Elazar Street Harkiya, Tel Aviv Israel	Deputy Prime Minister and Minister of Defense Ehud Barak Ministry of Defense 37 Kaplan Street, Hakiryia Tel Aviv 61909, Israel Fax: +972 3 691 6940 / 696 2757
Maj. Gen. NitzanAlon OC Central Command Nehemia Base, Central Command NevehYaacov, Jerusalem Fax: +972 2 530 5741	Col. Eli Bar On LegalAdvisor of Judea and Samaria PO Box 5 Beth El 90631 Fax: +972 2 9977326

- Ecrivez à vos propres représentants élus, leur demandant de faire pression sur Israël pour la libération de Mahmoud Ramahi.
- Pour plus d'informations sur la détention administrative et la **Campagne d'Addameer pour arrêter la détention administrative**, visitez notre site internet : www.addameer.org